



KYRON
magazine

LINGUA VIVA

CASALONGA '88

LINGUA VIVA

LA PERSPECTIVE SOCIO- LINGUISTIQUE

La formule déjà éprouvée du numéro construit autour d'un thème plaît sans conteste à nos lecteurs. Il est donc inutile de s'étendre sur l'intérêt que présente une telle organisation du magazine. Il ne faudrait pas croire en revanche que ce type de présentation fut la voie la plus facile pour les concepteurs. La difficulté commence en effet très en amont du cours, non pas tant au moment du choix du thème à retenir mais bien plutôt lorsqu'il s'agit pour nous de définir précisément la manière la plus efficace de le traiter.

Quel meilleur sujet, par exemple, aurions-nous pu envisager que celui de la langue Corse, "lingua viva", pour ce numéro de fin d'été touché par la grâce nouvelle du dialogue, dans ce climat particulier d'ouverture aux projets et aux promesses, à la veille de la rentrée scolaire et universitaire ? Alors même que la question de la langue (plus généralement de la culture ou de l'identité) se trouve posée justement comme la pierre angulaire du débat et un de ses enjeux fondamentaux, la force symbolique et le pouvoir réel qui soutiennent et construisent notre sentiment identitaire.

Plusieurs façons de concevoir notre sommaire pouvaient dès lors être retenues et la plus satisfaisante a priori eut été de réunir dans une argumentation croisée et synthétique les contributions de tous ceux qui débattent de cette question essentielle et qui la vivent. Programme ambitieux mais réalisable, pensions-nous. C'était compter sans les contraintes formidables qu'impose la fabrication d'un journal comme le nôtre et notamment l'impératif du temps.

Nous avons alors pensé qu'il était sans doute plus pratique de confier à une seule personne la responsabilité de mener à bien un tel dossier. Il se trouve que Jacques Thiers, maître de conférence à l'Université de Corse, vient de soutenir une thèse dont le titre est précisément "Epilinguisme et langue polynomique : l'exemple corse". N'était-il pas séduisant de voir exposer pour un large public une réflexion universitaire actuelle, par nature destinée à un public spécialisé ? C'est l'opportunité que nous avons voulu saisir et qui a été immédiatement acceptée par l'auteur. Il s'est alors imposé un travail considérable de mise en forme journalistique, bien qu'il ait tenu à circonscrire cet exercice dans les limites raisonnables; le risque existant parfois d'affaiblir les concepts à trop vouloir accentuer l'effort pédagogique.

Nous n'ignorons pas, d'autre part, que les questions linguistiques suscitent toujours chez nous des réactions passionnées. Ce n'était pas une raison suffisante pour fuir la discussion, voire la contestation de tel ou tel point de l'exposé. L'auteur a tenu à assumer la règle du jeu, d'autant plus volontiers qu'il n'a jamais été dans son projet d'assener une quelconque vérité par un pensum universitaire ossifié ou pontifiant, mais bien plutôt de nourrir le débat en cours par des arguments éclairés et des propositions largement négociables.

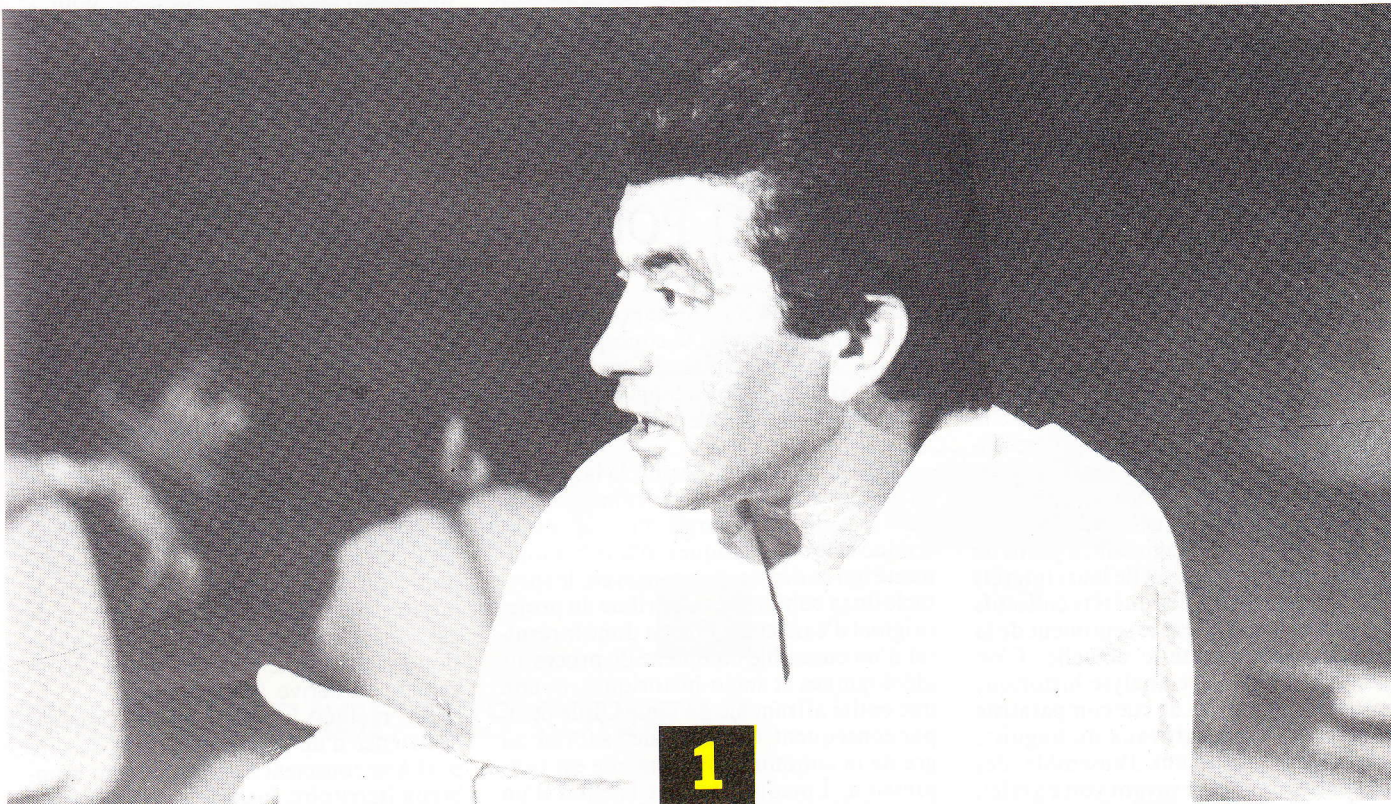
Quant à nous, nous sommes persuadés que ce sont la pertinence et la richesse des échanges qui assurent la qualité d'un débat et qui permettront l'émergence des solutions les mieux adaptées à notre situation collective.

Kyrn Magazine ■

14

Questions sur la langue corse

PAR JACQUES THIERS



DÉGAGER DE NOUVELLES ATTITUDES

Il est devenu malheureusement tout à fait banal de constater le déclin du corse dans la pratique quotidienne. Chacun y va de son couplet, nostalgique ou carrément apocalyptique, sur une gamme qui va de la tristesse sincère à l'hypocrisie pateline.

L'attachement identitaire des Corses à leur langue est incontestable : tout autant que la réalité de la communication, il fonde la légitimité de la revendication. L'opinion est partagée sur les moyens de la sauvegarde des perspectives d'amélioration du statut officiel de cette langue, les responsables pourront largement puiser dans le corpus des réflexions et des propositions

qui s'est progressivement constitué, à partir de l'action linguistique et sur le terrain.

Plusieurs associations et syndicats ont défini des principes, des finalités et des objectifs : il existe aussi des plans et des propositions de programmes. L'initiative publique doit s'en saisir et engager une concertation directe avec ces acteurs. C'est pourquoi il n'y a pas lieu, ici, d'exposer en détail ce que peuvent être les décisions de politique linguistique nécessaires : c'est le fond du problème et les solutions réelles relèvent du débat démocratique.

Il s'agit plutôt pour moi, en tenant compte d'une action constante dans le

domaine de l'enseignement et de la création culturelle sur plus de quinze années, de faire état d'une expérience pratique personnelle et d'une recherche menée en sociolinguistique à l'Université de Corse en relation avec d'autres centres de recherche en France et hors de France.

On trouvera donc dans ce qui suit deux sortes de réflexions. Les unes sont théoriques et procèdent du souci d'éclairer ce qui se passe en Corse en le comparant avec une réflexion sociolinguistique générale. Les autres, exprimées sous forme de constats, de souhaits ou d'exhortations, s'inspirent de l'observation quotidienne

LINGUA VIVA

des comportements langagiers et des jugements **épilinguistiques** (tous les jugements portés sur le corse et les autres langues existant en Corse).

Le lecteur sera sans doute surpris d'une certaine disparité de ton et de style dans la rédaction de ces lignes, mais il est tout aussi important, dans la situation actuelle,

d'appeler chat un chat que de faire intervenir, au cœur même du débat, des préoccupations et des données scientifiques qui ne sauraient rester l'apanage des « spécialistes de la langue ».

J'ai privilégié dans ce qui suit l'évocation des **attitudes** linguistiques parce qu'il est capital, pour l'avenir de la langue et du

langage corse, de débusquer les stéréotypes qui sont les supplétifs, souvent involontaires, de l'impérialisme linguistique. Cette option va de pair avec l'obtention des mesures institutionnelles et des moyens concrets sans laquelle aucune perspective durable n'est plus envisageable pour la langue corse.

2

MORTA A LINGUA MORTU U POPULU

Tant qu'il s'agissait de prouver l'existence historique du peuple corse et de mobiliser, autour d'un projet de reconstruction, la conscience collective endormie et les énergies latentes, la question de la **langue** a fourni à une élite un critère d'identité plus fortement ressenti que les autres. Ce processus s'inscrit dans une dynamique de reconquête intellectuelle opérée par des Corses agissant, à partir de leur inscription sociale et de leurs intérêts de groupe, au profit des intérêts collectifs du peuple corse : tel est le sentiment de la mouvance nationalitaire actuelle. C'est aussi le résultat d'une analyse historique confirmée, d'un point de vue comparatiste et universel, par les travaux du linguiste Heinz Kloss. Étudiant l'ensemble des langues du monde, ce savant voit en effet, dans le mouvement qui a porté ou porte une communauté à élaborer en **langue** ce qu'elle parle, l'action de la **volonté populaire** conduite par une fraction plus ou moins large de la communauté.

En ce qui concerne la Corse, les historiens de la langue et des idées datent cet essor des deux derniers siècles et signalent, parmi les acteurs, des noms célèbres et des œuvres emblématiques. Tel est le cas de Santu Casanova et de sa **Tramuntana** (1896-1916) généralement tenue pour la publication qui dota le corse de la dignité de langue écrite.

Pour des raisons stratégiques et par sincère conviction, les militants de la langue assurent que leur activité est vouée au service d'un idéal préexistant, la **langue**. On n'aurait aucun mal à reconnaître, dans ce propos, une double influence : l'idéologie révolutionnaire de la langue symbole

unificateur de la Nation française et, sans doute plus fortement, la conception allemande, largement diffusée par le mouvement romantique (la langue est l'esprit et la forme du peuple).

Comme indiqué ci-dessus, la **langue** est en réalité la manifestation des intérêts collectifs et de la volonté, plus ou moins tendue selon les époques, d'une communauté qui se donne, *par ce moyen*, le spectacle de sa cohésion et s'attribue un projet original d'existence. Elle est donc le résultat d'un ensemble complexe de processus idéologiques et socio-historiques, et non une entité affranchie du temps. Elle peut, par conséquent, évoluer dans sa forme au gré de la communauté dont elle est l'expression. Lorsqu'elle subit l'action d'un impérialisme linguistique, elle peut être terrassée et effacée comme pratique vivante en dépit de la volonté de la communauté qui l'a créée. Mais, même dans ce cas, on peut dire, avec le cynisme inévitable de l'analyste, qu'une communauté ne change de langue que si elle y consent : la répression linguistique du franquisme n'a pas réduit le catalan, bien au contraire.

Il faut donc affirmer avec force qu'une évolution linguistique ne signifie pas, à elle seule et quelle qu'en soit la raison, la mort d'un peuple. Elle ne représente pas automatiquement la mise en place d'un autre peuple, foncièrement différent de celui qu'il a remplacé. S'il en était ainsi, les changements linguistiques intervenus depuis des siècles en Corse feraient conclure à l'absence de toute continuité historique. Et qu'on ne dise pas que l'insularité, le cloisonnement géographique, etc.

favorisaient le maintien à l'identique des traits linguistiques, car l'évolution endogène des systèmes détruit cette allégation.

Pour des raisons qui tiennent à l'histoire de la société corse, le critère de la langue s'est trouvé privilégié au XIX^e siècle ; il prédomine aujourd'hui dans l'imaginaire et dans le discours corses et a produit cette devise **morta a lingua, mortu u populu** qui a, jusqu'à un certain point, le mérite de tenir en éveil la conscience et de galvaniser les énergies. Mais son application systématique entraîne erreur de jugement et dérive fantasmagorique.

En réalité, les critères qui fondent l'existence d'un peuple et servent de support à sa conscience nationale sont nombreux (territoire, histoire, mythes, démographie, industrie, littérature orale et écrite, productions intellectuelles et artistiques, folklore, etc.) et disponibles pour la volonté populaire et les projets de construction nationale : ils sont diversement activés, en fonction des spécificités locales. Il n'y a pas de modèle unique applicable indifféremment à toutes les communautés et à toutes les époques.

Mais en ce qui nous concerne, la donne linguistique est bien réelle et tout à fait incontournable. Elle s'impose à l'analyste, à l'ensemble de la société, aux instances et aux acteurs qui ont en charge la politique linguistique, culturelle et éducative de la Corse. C'est au nom de ce constat d'actualité qu'il faut œuvrer pour la sauvegarde et la promotion de la langue corse et non au service d'une quelconque métaphysique de la langue.



3

ET LE LANGAGE DES CORSES ?

On parle toujours de la **langue** et très peu du **langage**. Or la problématique langagière permet, sans abandonner la préoccupation de la langue, d'embrasser un ensemble plus vaste où les problèmes se posent non en termes de désir et/ou de demande, mais en termes de besoins, de finalités éducatives et sociales, et de politique du langage (incluant, bien entendu, la politique de la langue ou des langues nécessaires à la communauté). Cela nous conduit à dire deux mots de la structure et de la fonction du langage dans une société. On peut résumer les choses ainsi :

1) l'activité de langage suppose l'existence d'une **structure sémantique** profonde, d'un ensemble de significations latentes, produites par une société et contenant la virtualité d'un ensemble d'actes déterminants pour la construction du présent et de l'avenir de cette société.

2) ce sens virtuel est matérialisé dans

l'exercice de la parole par des productions linguistiques. Le sens passe donc à travers une structure **lexico-grammaticale** (la langue/les langues pratiquées par les locuteurs). C'est le niveau linguistique : il ne jouit d'aucune autonomie par rapport à la structure sémantique profonde indiquée en 1.

3) la parole étant elle-même un acte, ce qui se dit et s'échange entre les locuteurs construit la réalité sociale. Le langage ne sert donc pas une réalité préexistante mais permet le dégagement et la naissance de la société. C'est le niveau de la **production sociale et langagière** du sens.

Cette conception comporte comme corollaire :

a) que tout ce qui est dit a un sens, en dépit des jugements puristes ou normatifs sur la forme linguistique de ces paroles. L'examen des pratiques langagières est déterminant pour la connaissance des be-

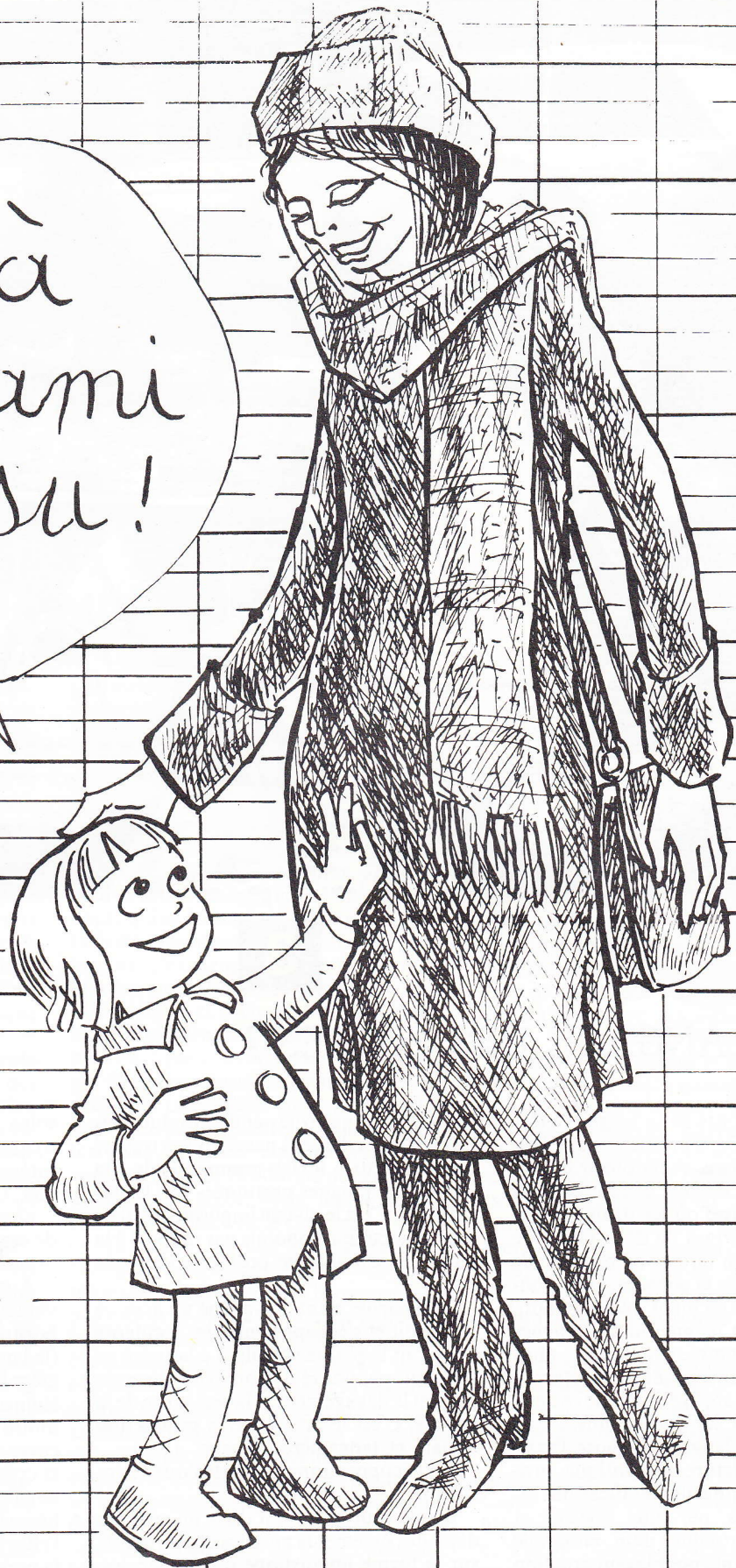
soins réels des gens.

b) que tout ce qui est dit est un acte qui intéresse la réalité ; que parler et s'exprimer, c'est, d'un certain point de vue, agir.

c) que tout dysfonctionnement, à l'un de ces trois niveaux, compromet le fonctionnement des deux autres.

Autre remarque, du point de vue individuel : la problématique linguistique subordonne les individus à une abstraction (la langue) alors que la perspective langagière les rétablit dans leurs droits de personnes. Il faudrait parler de moins en moins de sacrifice au service de la langue corse et se représenter que, parler, écrire et créer en langue corse, c'est accroître et améliorer ses propres facultés et sa propre liberté. De la même façon, il faut que l'effort en langue corse soit gratifiant pour la personne elle-même : la seule idéologie du sacrifice, dans ce domaine, entraîne souvent le doute et la frustration.

o mã
parlami
corsu!



Bati

LINGUA VIVA



4

LA COMPÉTENCE EN LANGUE CORSE

Comme pour toute langue, elle est acquisition : que l'apprentissage se déroule dans le contexte familial et dès le plus jeune âge, ou plus tard dans une situation formelle, il reste apprentissage. *La compétence en langue corse n'est pas innée : elle est acquise*, et de ce fait, comprend plusieurs étapes : initiation et perfectionnement progressif.

Toutes les déclarations qui considèrent que « le corse ne s'apprend pas », qu'« il doit être appris exclusivement en famille ou dans la rue », etc. sont des prétextes pour ne pas donner droit de cité à cette langue, ou procèdent de préjugés sans fondement.

Une hésitation, des difficultés, des énoncés malhabiles ou imparfaits valent mieux que le silence : ils témoignent toujours, quels que soient les jugements pu-

ristes (qui n'y voient que des « fautes »), d'un certain investissement en langue corse qui doit servir de base à un approfondissement des connaissances.

Comprendre le corse et ne pas le parler n'est pas une infirmité ; c'est une compétence initiale à partir de laquelle peut se développer une pratique plus étendue.

Généralement, les jeunes connaissent le corse moins bien que leurs aînés. Ce n'est pas une raison pour le leur reprocher, mais une incitation puissante à réclamer les moyens publics de la généralisation du corse (et en particulier l'enseignement obligatoire du corse qui est, dans la situation actuelle, le seul moyen non de changer les choses à court terme, mais d'offrir démocratiquement et laïquement à tous, sans distinction d'origine, des chances égales). Il conviendrait parallèlement que tout

corsophone accentue le volume de sa pratique : il ne doit y avoir là-dedans ni sacrifice, ni crispation dans l'effort, mais développement d'une activité de langage qui sert l'intérêt individuel et collectif.

Ce n'est pas non plus parce que le corse se perd qu'il faut hâter cette perte en en abandonnant personnellement la pratique.

Dans toute cette question, il serait utile de faire taire les jugements subjectifs et approximatifs, de supprimer les déclarations catégoriques et définitives, et de s'informer sur les conditions générales de l'éducation linguistique. Bref, il faut cesser de poser la question de la langue en termes courroucés ou catastrophistes, mais s'offrir le plaisir linguistique, et se préoccuper de la gestion du langage de la communauté. Et tout cela, c'est aussi de la politique linguistique.

LINGUA VIVA

5

LANGUE ET AFFIRMATION D'IDENTITÉ

On ne peut envisager le rapport des individus et des communautés au langage sans faire apparaître l'affirmation d'identité. On peut, sans trop forcer les choses, dire que la *conséquence du réel n'existe pas sans cet acte de langage*. Ainsi toute production langagière s'impose comme production d'un sens nécessairement relié à un ensemble de processus identificatoires qui s'affirment et se découvrent dans le temps même où l'on s'exprime. Qu'il puisse exister des affirmations d'identité où le sens est figé et/ou perverti relève d'une évidence qui explique en partie les sclé-

roses et/ou les crises individuelles ou collectives.

Individu ou collectif, *nul ne peut dire qu'il est s'il ne dit en même temps qui il est*. Cette affirmation d'identité est avant tout une opération indispensable de l'esprit humain, dans la mesure où elle active dans la conscience la faculté de distinguer ce qui est identique et ce qui est différent. *Nul ne peut dire que quelque chose (ou quelqu'un) est s'il ne dit ce qu' (ou qui) il n'est pas*. Il s'ensuit que toute affirmation d'identité est l'aboutissement d'une opération d'identification fondée sur :

- a) la réunion de tous les **mêmes** ;
- b) l'exclusion de tous les **autres** ;
- c) l'énoncé de l'identité toujours indissociable de a) et b) qu'il contient comme préalable implicite.

Or l'affirmation d'identité se faisant en langage, elle est elle-même étroitement dépendante de la situation sociale et du contexte où elle s'énonce : elle participe par là de la « construction sociale de la réalité ». Dire **sò corsu**, ce n'est pas décliner une identité préétablie et gouvernée par des institutions, mais produire (ou s'efforcer de produire !) un sens dynamique



et souvent conflictuel. Il en est de l'identité linguistique comme de toutes les identités : elle est un processus sans cesse à l'œuvre dans la société, remis en jeu et négocié dans les divers contextes où l'on s'exprime.

Ces processus d'identification sont immédiatement référés au matériel verbal utilisé : la conscience interprète un *sens*, mais elle juge aussi des *mots et des phrases*, c'est-à-dire de la langue. Ce jugement ne peut intervenir que du fait de la pression des idéologies attachées au statut des langues en présence. « Je suis français » est alors le correspondant de « je parle français ». « Je (ne) parle (pas) bien français équivaut à « Je (ne) suis (pas) un bon Français ». On enregistre généralement ce type de fonctionnement comme une évidence (alors qu'il s'agit de préjugés).

La norme linguistique édictée et surveillée par les institutions veille à l'application rigoureuse de ce schéma et censure la parole des contrevenants. Cela se reporte automatiquement sur l'affirmation d'identité liée à la langue minorée. Dans les deux cas, les conséquences sont néfastes : on se culpabilise, on se tait, on s'efforce d'imiter les modèles de réussite, on devient passif, on délègue ses responsabilités à ceux qui « parlent bien » et on instaure ainsi une catégorie de porte-parole à laquelle on remet l'avenir de la langue, la conduite de l'action sociale et, pour tout dire, l'identité.

On remarque alors que tout en remplissant de façon satisfaisante et continue leur fonction pragmatique, les pratiques langagières sont le plus souvent occultées par le statut et le prestige d'une variété de langue. Ce qu'il faut bien appeler une **idéologie de la langue** s'ingère ainsi dans les actes langagiers, jusque dans les contextes les plus anodins. On interrompt alors un échange au profit d'une remarque de langue : « il faut dire ceci », « ùn dite micca... ».

Or il se trouve que les modèles d'identité disponibles dans une société donnée sont des biens symboliques existant en nombre limité et largement définis par la compétence linguistique évaluée sur le critère de la norme, du fait de l'importance de l'école comme instance de socialisation. *Le droit à l'identité se trouve ainsi réglé par la conformité au modèle normé de la langue.*

LA DIGLOSSIE

Cette notion caractérise les situations où deux langues ou deux variétés d'une même langue sont à la disposition des locuteurs. Elle s'apparente donc au bilinguisme, mais la différence essentielle tient à la disparité du statut social et symbolique des variétés ou des langues en présence. On considère donc qu'il y a diglossie dès lors qu'on constate infériorité, domination et minoration d'une des deux langues ou variétés en présence.

Mais les choses sont complexes et nuancées car très souvent ces langues sont spécialisées dans les pratiques langagières, l'une étant affectée aux domaines formels de la communication (vie administrative, école, médias, etc.) et l'autre réservée aux usages non formels (famille, conversation quotidienne, littérature orale, etc.) Ce compartimentage social des fonctions entraîne toutes sortes de conséquences qui n'apparaissent que si l'on s'intéresse aux jugements portés sur ces langues ou variétés en présence : c'est ainsi que s'explique le jugement qui fait du français « la langue de la raison » et de l'activité intellectuelle, et du corse « la langue du cœur », de la terre, du patrimoine culturel et de l'ethnie. Ce phénomène compensatoire rend compte également de l'apparente contradiction entre l'abandon de plus en plus marqué de la pratique du corse et sa réhabilitation symbolique toujours plus grande. On sait qu'en général le corse n'est plus la langue de première acquisition, mais on continue à lui attribuer le statut de « langue maternelle » parce qu'insensiblement s'est opéré un découpage différent pour les deux langues : à la langue officielle est attribuée la valeur de la promotion individuelle (professionnelle, intellectuelle), à la langue vernaculaire les affects, la complexité culturelle et ethnique, les « racines », etc.).

Un tel état de choses contient en germe un **conflit** (« la guerre des langues » selon L.J. Calvet) qui se manifeste diversement au cours de l'histoire des communautés diglossiques. Il peut être latent pendant

des siècles et se révéler au grand jour dans une période de crise.

Le cas de la Corse obéit à ce schéma général : jusqu'au XIX^e siècle le toscan a joué vis-à-vis du corse le rôle de la langue dominante, mais le couple toscan-corse (une langue **hégémonique** mais linguistiquement proche du corse, langue dominée mais trouvant un recours dans la parenté linguistique des deux langues) était de nature à occulter les données conflictuelles. Agissant par **glottophagie**, le français devait ramener au grand jour les termes d'un conflit dont l'issue apparaissait comme la disparition du corse. Cette situation nouvelle a provoqué de multiples effets et en particulier la prise de conscience de la valeur identitaire du corse. Entre-temps s'était aussi développée une diglossie interne au corse, et qui faisait des dialectes « nordistes » des variétés plus « douces, plus latines », en somme plus civilisées que les « rudes » parlers du **Pumonti** !

La revendication et l'action militante née de ces constats ont considérablement modifié la perception du statut symbolique des langues en présence et, à un moindre degré, leur statut social. L'usage du français se généralisant et la pratique du corse s'affaiblissant, on assiste à la mise en place d'un système tenant à la fois du bilinguisme et de la diglossie. Situation éminemment conflictuelle puisque d'une part le corse est désormais susceptible d'apparaître, même timidement, dans des domaines formels jusqu'alors exclusivement réservés au français et que, d'autre part, la primauté du français est incontestable.

Ici intervient le niveau qualitatif : l'examen du langage actuel, à l'oral mais aussi à l'écrit, en français et en corse, révèle que les deux langues sont contaminées par de nombreuses interférences linguistiques. Il s'agit d'un phénomène général qui affecte aussi bien les corsophones que les non-corsophones et dont devrait se saisir la structure éducative, de la maternelle jusqu'à l'Université. Ce n'est pas un

aspect mineur de l'indispensable gestion langagière de la Corse actuelle, mais, malgré son urgence, cette question ne retient pas l'attention des responsables.

Cette situation langagière a des répercussions considérables aux plans psychologique et intellectuel. *La perception de ce cadre diglossique entraîne en particulier un mode bipolaire d'interprétation du réel social et langagier.* La conscience collective voit dans le conflit de la diglossie un affrontement qui ne peut se conclure que par la disparition de l'une ou l'autre des deux langues et des systèmes culturels dont elles semblent porter l'entière expression. Or, comme le corse est plus vulnérable que le français, le scepticisme et le pessimisme gagnent dans une opinion également attachée à ses facultés d'expression et de communication et à son identité culturelle. Ces sentiments entraînent des attitudes qui varient en fonction des critères individuels, des options politiques, de circonstances conjoncturelles et des contextes où apparaît la question culturelle et linguistique ; on ne les attribue la plupart du temps qu'à des comportements particuliers ou aux obédiences politiques, et on ignore, de ce fait, l'extension générale du phénomène.

Ces attitudes sont pourtant toutes liées à un même carcan conceptuel qui a pour principe l'exclusion et frappe d'interdit, au niveau symbolique, ce que la vie quotidienne met en place empiriquement et que l'on perçoit dans les pratiques langagières. Les synthèses, les actualisations et, pour tout dire, la gestion du présent s'en trouvent hypothéquées. C'est pourquoi il faut parler d'une véritable **idéologie diglossique** et analyser ses conséquences sur l'activité, les discours et les pensées des **sujets diglossiques** que sont tous ceux qui vivent en Corse et parlent ou pensent la Corse sous l'emprise de cette idéologie (c'est un constat similaire que dresse, à propos de la société corse, le sociologue italien Alberto Merler).

On comprend dès lors que le débat actuel, « quelle société pour demain ? » soit étroitement tributaire de cette influence d'autant plus forte qu'elle ne naît pas seulement d'une contrainte extérieure aux personnes, mais s'ancre au cœur même de la conscience et entrave l'intellection du réel. La mise en place d'une politique linguistique raisonnée et adaptée dépasse donc largement la seule question linguistique et concerne *tous les acteurs sociaux et les structures politiques locales.*

LA DIFFICILE EXPRESSION DES BESOINS

Le besoin de la langue existe réellement dans l'ensemble de la société corse quelles que soient les composantes considérées. Il s'ancre dans la communication quotidienne et, plus généralement, dans le sentiment et/ou le désir d'appartenance culturelle. Comme nous l'observons au cours des enquêtes sociolinguistiques de terrain, l'analyse en perçoit l'existence dans la réalité langagière au quotidien. Certains pourront s'étonner de constater qu'il ne s'accompagne pas toujours d'une demande explicite et unanime, et que dans certains cas l'amélioration relative du statut du corse (enseignement, usage dans les médias, prix littéraires, etc.) se heurte aux réticences et parfois à l'hostilité déclarée d'une fraction non négligeable de la population.

La rumeur publique explique cette apparente contradiction par les aspects violents de la contestation des institutions et de la revendication nationalitaire. Ce raisonnement à quelque valeur car force est de constater que les défenseurs les plus actifs de la langue et de la culture corses se trouvent dans les rangs nationalistes. Mais on ne voit pas pour quelle raison fondamentale les autres familles idéologiques n'auraient pas pu s'engager dans cette lutte sans leur emboîter le pas ni les conforter dans ce privilège. Aussi ce type d'explication apparaît-il comme un prétexte ou une analyse superficielle.

Il faut reconnaître que peut conjoncturellement jouer aussi le souci de se démarquer de l'adversaire politique par une opposition ostensible des programmes et des mots d'ordre.

Ce blocage est provoqué par le mécanisme de la diglossie. Son schéma bipolaire (dans lequel, malgré les déclarations d'intention, **être français** s'oppose obligatoirement et sans nuances à **être corse** et vice versa) explique en effet qu'un modèle unique d'intellection et de représentation du réel social et culturel produise, avec la transformation opérée par des choix poli-

tiques divergents, des attitudes antinomiques qui pèsent sur les pratiques du discours politique et les comportements individuels. Le choix idéologique est ainsi identifié à la sélection de l'un des deux pôles culturels en présence et le conflit socio-historique persistant entre les deux références identitaires reçoit alors des perspectives de solution qui ne sont pas véritablement opérantes, mais qui, dans les pratiques langagières, suffisent, par leur caractère symbolique et péremptoire, à suturer la déchirure identitaire éprouvée individuellement et collectivement, au gré des différents contextes quotidiens et des événements dramatiques d'une actualité troublée. En dépit de ce qu'on vit réellement et de ce qu'on exprime spontanément dans la réalité langagière, on se trouve alors contraint, dans le débat public sur la langue et la culture, à se conformer toujours plus étroitement au choix de la famille idéologique à laquelle on appartient, et à accentuer la dichotomie de sa représentation du réel.

Ce positionnement identitaire se colore de manichéisme et laisse de moins en moins de latitude à l'initiative individuelle et collective, lorsque se fait sentir le besoin de rendre compte intellectuellement de ce qui est réellement vécu. Aussi la communauté est-elle toujours moins apte à réagir selon ses intérêts collectifs et à énoncer dans des propositions claires et fermes un projet de politique linguistique et culturelle viable, devant les fins de non-recevoir de l'Etat.

Les avatars de la question linguistique durant la dernière décennie en constituent l'illustration manifeste. Alors que les militants linguistiques et culturels reformulent sans cesse le catalogue de leurs revendications et connaissent, comme tous les membres de la communauté, la contradiction entre l'idéal brandi et la nécessité d'assumer les contraintes langagières du quotidien, la classe politique

traditionnelle, manifeste son trouble dans des péripéties significatives : tergiversations dans la revendication d'un statut et de mesures efficaces en faveur de la langue dominée, adoption quasi unanime à l'Assemblée de Corse d'un vœu demandant l'institution de l'enseignement obligatoire du corse et du bilinguisme officiel (1983) et passivité devant le refus du gouvernement ; remises en cause de l'élaboration

linguistique et défiance à l'égard de l'université de Corse ; censure d'ouvrages présentés comme contraires à l'unité nationale et institution de prix littéraires ; interdiction faite aux chanteurs "engagés" de se produire dans des lieux publics, volonté explicite de contrôler la liberté d'expression sur les médias publics et déclarations de loyauté linguistique et de fidélité à l'identité culturelle.

Dépassionner le débat sur la langue ce n'est pas, dans ces conditions, déclarer benoîtement qu'il faut être, sur ce point, apolitique. Les différents partis doivent au contraire s'engager résolument et sans faux-fuyants sur ce point et s'attacher à faire entrer, dans la discussion publique et dans les faits, leur programme linguistique et culturel pour la Corse d'aujourd'hui et de demain.



traditionnelle, manifeste son trouble dans des péripéties significatives : tergiversations dans la revendication d'un statut et de mesures efficaces en faveur de la langue dominée, adoption quasi unanime à l'Assemblée de Corse d'un vœu demandant l'institution de l'enseignement obligatoire du corse et du bilinguisme officiel (1983) et passivité devant le refus du gouvernement ; remises en cause de l'élaboration

linguistique et défiance à l'égard de l'université de Corse ; censure d'ouvrages présentés comme contraires à l'unité nationale et institution de prix littéraires ; interdiction faite aux chanteurs "engagés" de se produire dans des lieux publics, volonté explicite de contrôler la liberté d'expression sur les médias publics et déclarations de loyauté linguistique et de fidélité à l'identité culturelle.

Dépassionner le débat sur la langue ce n'est pas, dans ces conditions, déclarer benoîtement qu'il faut être, sur ce point, apolitique. Les différents partis doivent au contraire s'engager résolument et sans faux-fuyants sur ce point et s'attacher à faire entrer, dans la discussion publique et dans les faits, leur programme linguistique et culturel pour la Corse d'aujourd'hui et de demain.



LINGUA VIVA

8

LE CORSE CONDAMNÉ A DISPARAITRE ?

L'optique choisie détermine étroitement la réponse à cette question fondamentale pour la communauté et pour les individus.

Si l'on opte pour une perspective linguistique stricto sensu, et que l'on définisse la langue corse comme ce système idéal, exclusivement établi sur la recherche de la "langue pure" (**a lingua sputica**), rien dans le réel langagier d'aujourd'hui ne laisse lire un quelconque avenir pour la communication de masse en langue corse. La contamination par le contact linguistique (avec le français surtout), la "corruption", "l'abâtardissement", de la langue dominée sont des faits irréversibles. Si l'on tient à ce seul point de vue, on peut dire, en forçant à peine la note, que le corse a déjà disparu comme pratique vivante.

Pouvoir utiliser le "corse pur" à tous les niveaux d'expression ne serait plus qu'un

luxu ou un exercice intellectuel s'efforçant de restaurer un passé linguistique d'ailleurs suffisamment connu. Cet aspect élitaire de la culture ne peut concerner qu'un petit groupe choisi, mais il n'intéresse pas la visée démocratique qui est celle de la sociolinguistique.

D'un autre côté, on ne voit pas comment atteindre, même avec de puissants moyens, à un état important de pratique pour la **lingua sputica**: on ne manque pas d'exemples de langues dominées dont l'érosion n'a pu être arrêtée malgré l'intervention massive de l'Etat et de ses institutions.

On doit donc, pour conserver quelque optimisme, adopter hardiment l'option que définit, dans la sociolinguistique, le modèle de la **langue polynomique** corse. Cette perspective, langagière et non ex-

clusivement linguistique, fait un devoir, aux institutions politiques et au corps social tout entier, de gérer une situation où le corse doit être pris en considération non parce qu'il est un objet désirable et/ou vénérable, récompense de la virtuosité et de l'érudition, mais parce qu'il est bien présent, avec sa double fonction (moyen de communication et critère d'identité), dans le langage des Corses d'aujourd'hui. C'est donc à partir d'une exigence de type social et démocratique que peut être posé le problème de l'accession de la langue dite régionale à l'officialité qui seule permettra graduellement, avec l'effort et l'adhésion de chacun, d'améliorer la qualité de l'expression et de la communication dans la communauté.

Les stagiaires du CPS : la formation, la formation, la formation !



LA REVENDICATION DE L'OFFICIALITÉ

On avance souvent l'argument pédagogique selon lequel apprendre le corse s'est aidé à l'acquisition du français. Il y a du vrai dans cette affirmation, mais l'argument est timide ; *le corse doit être officialisé parce que la société corse en a besoin.*

On invoque aussi l'idée d'une "réparation historique" en faveur de la langue dominée. Malgré sa générosité, cette conception peut, si l'on n'y prend garde, conserver quelque chose de passif et de passiste. Ce n'est pas au nom des vestiges actuels d'une réalité culturelle et politique héritée de l'histoire que l'on peut demander aux Etats glottophages de réparer leurs impériales "fautes". C'est au présent d'une conscience d'histoire actualisée au cœur même de la réalité langagière qu'il faut résolument recourir. En d'autres termes : c'est parce que les Corses font un certain usage du corse dans leur communication quotidienne et parce qu'ils attribuent à

cet usage une fonction d'identité fondamentale pour leur équilibre individuel et collectif qu'il faut agir pour la langue corse. Il est vain de chercher à exhumer de l'histoire des justifications plus ou moins convaincantes ; il est plus riche et plus actif, de savoir lire dans le présent les problèmes actuels tout en les éclairant par l'analyse historique.

La revendication qui est le propre du militantisme linguistique et culturel d'essence nationalitaire ne se trouve pourtant pas déboutée par cette conception. Elle y dispose au contraire d'un stimulant important qui la tire résolument vers le présent et l'avenir en lui permettant d'éviter les impasses d'une identité culturelle exclusivement définie à partir du patrimoine, car on sait que celle-ci assujettit ses tenants à la nostalgie d'un passé mythique, âge d'or fantasmatique de la langue maternelle et de l'ethnie.

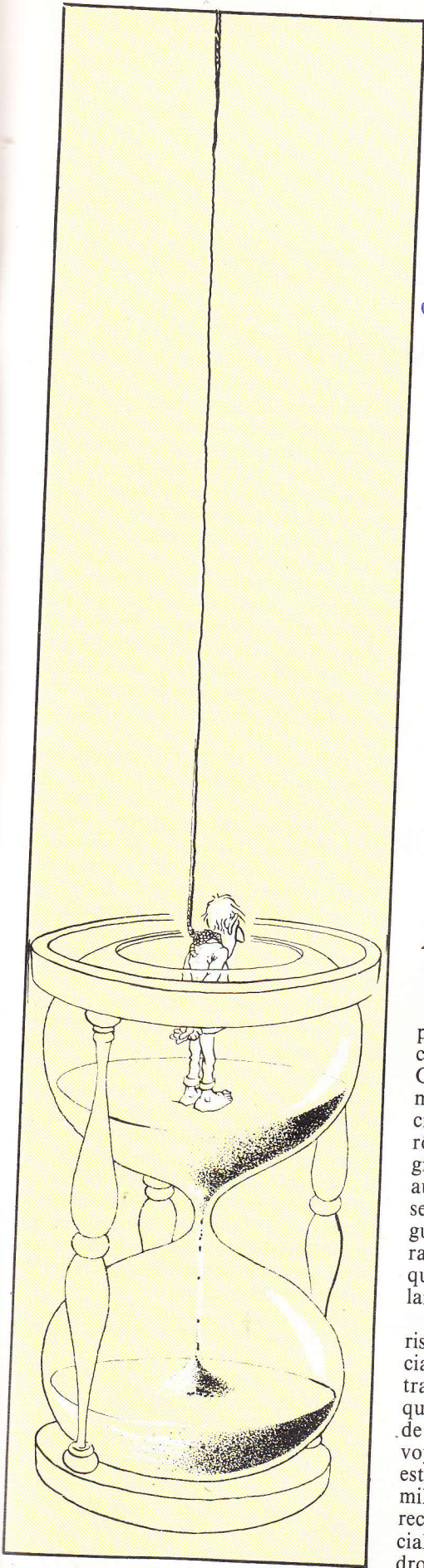
A LINGUA HÈ DI TUTTI

Dire que le corse n'est le fief de personne parce qu'il appartient à l'ensemble de la communauté est une définition salutaire. Cette conception supprime la notion même de porte-parole et rétablit les spécialistes de la langue dans leur véritable rôle. Ce ne sont pas des locuteurs privilégiés, mais des acteurs sociaux comme les autres. Leur autorité ne se mesure plus seulement à la technicité des travaux linguistiques qu'ils produisent, mais au caractère factuel de ces constructions lorsqu'elles sont rapprochées de la réalité langagière.

A quoi **servent** (en termes non d'utilitarisme, mais de logique et d'intérêts sociaux), aujourd'hui et dans la réalité, les travaux sur la langue corse ? Voilà la question qui doit être privilégiée. En cas de réponse hésitante, il est permis de renvoyer à leur violon d'Ingres les pauvres esthètes que deviennent alors linguistes et militants de la langue ! Si d'aventure on reconnaît à ces travaux une fonction sociale, ceux qui les élaborent n'ont aucun droit sur la langue elle-même.

Certes, il s'avère que dans les processus par lesquels se construit et se développe l'identité linguistique intervient l'activité spécialisée qui est l'affaire des intellectuels et des militants. Par l'**identification historique**, la communauté adhère aux travaux et à l'activité de ce groupe qui lui paraît détenir les clés de la langue et de son avenir. Mais ces "spécialistes de la langue" ne peuvent se prévaloir de la paternité de cette construction pour en user de manière normative et assurer un quelconque leadership sur l'ensemble de la communauté.

On observera complémentarément que les simples locuteurs sont rétablis dans leurs droits imprescriptibles à la parole sociale, et entrent par leurs productions langagières en relation dialectique avec les linguistes et les militants à égalité de jeu, car ni la connaissance théorique de la langue, ni une pratique plus châtiée ou plus volontariste de cette langue n'autorisent aucun groupe à exercer un pouvoir sur le reste de la communauté.



QU'EST-CE QUE « LA LANGUE POLYNOMIQUE » ?

Un des grands principes de l'enseignement du français a été de réduire l'état *normal* de la langue parlée à un code unique présenté comme la seule langue réelle, digne d'intérêt et authentiquement française. A travers l'action de l'école, les Corses, comme tous les autres citoyens français, ont intégré ce modèle linguistique et contracté un préjugé linguistique qu'ils reportent sur leur propre langue ; c'est ce qu'implique le plus souvent le désir de "pureté" linguistique.

La diversité dialectale et le foisonnement des formes possibles et attestées à l'oral comme à l'écrit ont ainsi troublé la conscience linguistique et accentué la minoration du corse dans l'esprit des locuteurs. Pourtant les Corses ont intuitivement ressenti et souvent affirmé que la variation est loin de représenter un handicap. C'est le sens réel de ce qui est devenu une devise (**diversità face/faci ricchezza**), même si ces dernières années on a pu utiliser cette affirmation légitime pour tenter de faire obstacle, par esprit campaniliste ou par préjugé idéologique, aux efforts du militantisme culturel et linguistique. Cette reconnaissance de la variation linguistique imposait la promotion d'un concept scientifique : la **langue polynomique**.

La définition a été mise au point par un pumuntincu, Jean Baptiste Marcellesi, et présentée au XVII^e Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes (Aix, 1983). Elle procède ainsi de la nécessité de conférer un corps théorique définitif au phénomène de la variation

considérée jusqu'alors soit comme un obstacle à la légitimation des dialectes (c'est le cas de la tradition normative), soit comme l'indice des réalités géographiques ou sociales inférieures (par la taille et/ou le statut) aux aires langagières et idéologiques déterminées par les systèmes linguistiques territorialisés sous la dénomination de "langues".

Selon l'inventeur du concept, les **langues polynomiques** sont des "langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des langues reconnues" ce mouvement ne faisant "que reproduire le processus dont sont nées probablement (le problème de leur diffusion et de leur superposition à d'autres systèmes étant autre chose) les langues actuellement considérées comme unifiées et normalisées.

Sur le terrain corse, l'intervention de ce nouveau concept est venue corroborer les jugements d'ensemble formulés par Farrandu Etori à propos de l'évolution de la situation corse depuis les années 1970 et qui notaient la présence de la "dialectique de l'un et du multiple" dans la pratique traditionnelle et contemporaine.

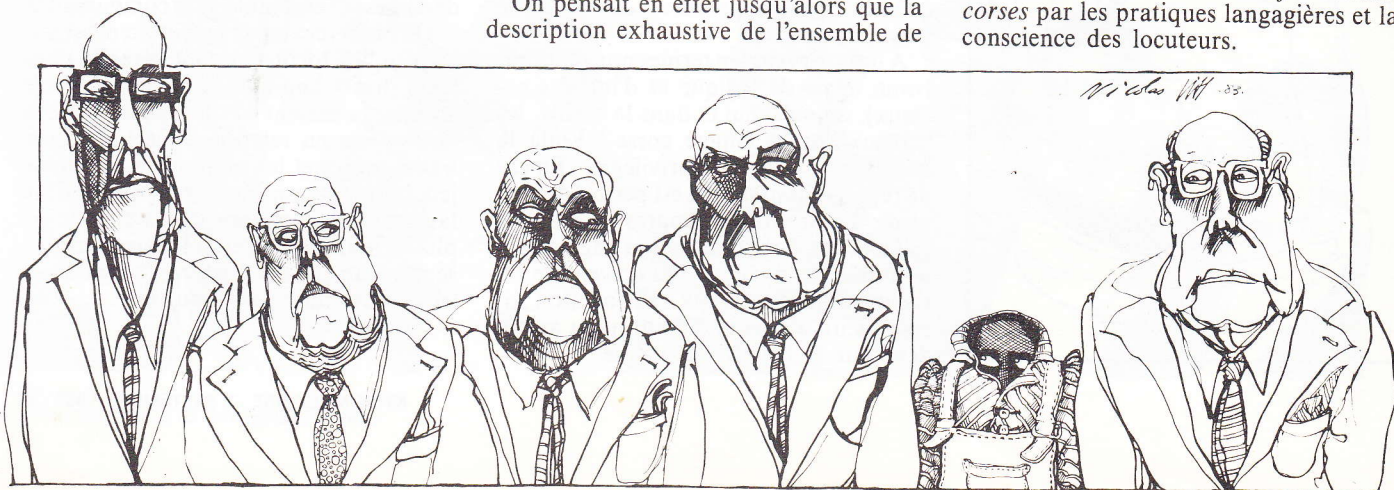
Cette conception de la langue est une petite révolution, aussi bien dans le domaine de la linguistique pure que dans l'action pratique en faveur de la langue et en particulier dans l'enseignement.

On pensait en effet jusqu'alors que la description exhaustive de l'ensemble de

tous les traits de la langue était le préalable indispensable à toute action. Or concevoir la langue comme un système polynomique implique que l'on considère comme secondaire l'étude des variétés linguistiques organisées en systèmes clos. Cette vision a l'avantage de ne pas fragmenter la langue en une mosaïque de variétés, mais, en montrant leur articulation dynamique, d'insister sur l'unité. Ce qui importe désormais pour l'analyse sociolinguistique ce n'est pas de prétendre à "rendre compte de telle ou telle variété, mais du sentiment de la communauté parlante dans son effort d'auto-définition linguistique". (Marcellesi).

L'invention du concept de **langues polynomiques** est d'autant plus fructueuse qu'elle correspond à une interrogation générale des sciences du langage sur leur objet et leurs méthodes. Il n'est pas mauvais que la langue corse soit à l'origine de cet apport théorique précieux ! En 1990, le congrès qui se tiendra à l'université de Corse sur ce thème viendra souligner cette forme de reconnaissance par la recherche internationale.

Je crois, pour ma part, que rien ne s'oppose à intégrer dans la définition une certaine partie des phénomènes du contact linguistique corse/français/italien. En d'autres termes : l'unité polynomique du corse est ménagée si l'on affirme que la langue corse met à la disposition des locuteurs un système linguistique composé de traits linguistiques dialectaux différents mais tous équivalents, et d'emprunts au français et à l'italien, linguistiquement *corsisés*, mais surtout *authentifiés comme corses* par les pratiques langagières et la conscience des locuteurs.



LA RECHERCHE DE LA SPÉCIFICITÉ LINGUISTIQUE

Il faut multiplier les productions emblématiques nées pour illustrer la dignité et la spécificité du corse et affirmer une présence de plus en plus importante de notre langue dans tous les domaines d'emploi. Cette exigence ne s'oppose pas à la gestion de la réalité langagière.

Libérer la parole sociale, ce n'est pas abdiquer sur le terrain de la recherche de la spécificité linguistique, c'est considérer cette dernière dans sa véritable nature. Il faut en effet poser la langue corse non comme une entité, mais comme une construction contemporaine à partir du legs de l'histoire linguistique. Il s'agit en

somme de faire fructifier le patrimoine disponible au lieu de partir, sans carte, à la chasse au trésor de la "langue pure".

L'effort pour retrouver, autant que possible, la "langue des anciens" ne doit pas détourner ses acteurs du contexte actuel, mais problématiser leurs productions en les confrontant sans cesse à la réalité des pratiques langagières d'aujourd'hui, afin que s'établisse entre les unes et les autres un point d'équilibre qui ne soit pas inertie mais dialectique de proposition. C'est à cette seule condition que l'enracinement dans une corsité linguistique que moins soumise au contact linguistique que

dans ses manifestations actuelles peut donner un sens actif à l'idée de tradition.

Cette attitude suppose une conversion mentale décisive et l'acceptation entière du présent comme tel. Les causes historiques, politiques et sociales qui ont amené le peuple corse à cet état langagier ne doivent pas être occultées, car elles vivent dans la mémoire et dans la conscience communautaire actuelles. Elles appartiennent ainsi aux processus d'intellection du présent, mais elles ne doivent pas continuer à alimenter une nostalgie qui a trop nui au peuple corse.

LE CODE-SWITCHING

"Quandu pensemu chè in Campoloro ne facenu una storia percò u Statu, enfin u Statu ! - hà messu sessanta milioni, ma ghjè à sola mascina à ghjacciu ch'eziste, glace écaillée et sèche, c'est la seule, jusqu'à l'année dernière, à u mese di maghju, on importait de la glace de Sète..." (interview d'un pêcheur)

Cet extrait d'un entretien est représentatif d'un usage que chacun de nous connaît bien. Les linguistes l'appellent **code-switching** ou **alternance codique**. Il consiste à passer, dans la même conversation, du français au corse et vice versa. Cette pratique n'est ni scandaleuse, ni monstrueuse : elle existe ! Il faut donc cesser de l'ignorer, de la traiter par la seule dérision, ou de récriminer, et en rendre conscience pour tenter de l'expliquer.

Pourquoi se produit-elle, et si fréquemment ? L'analyse purement linguistique peut décrire l'interférence des codes, mais non l'expliquer. On ne peut non plus interpréter le phénomène en disant qu'il s'agit du fait des gens qui ne maîtrisent bien aucune des deux langues. On pourrait invoquer la thèse d'un dysfonctionnement des interrupteurs neurolinguistiques qui

assurent le passage de l'une à l'autre langue dans le fonctionnement cérébral du bilingue, mais ce n'est pas vrai dans tous les cas.

Dans certains contextes (entre amis, en famille, entre jeunes) le code-switching semble, pour tout le monde, une façon de recourir au corse pour créer un climat de complicité. Pour ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment le corse, l'insertion de quelques mots ou formules rituelles est une manière de s'identifier quelque peu à la communauté. Souvent le va-et-vient entre les deux langues est si systématique qu'il est difficile de déterminer lequel de ces deux codes constitue la base linguistique choisie par le locuteur.

Le code-switching est particulièrement étonnant lorsqu'on ne peut pas l'expliquer par une compétence linguistique déficiente. Lorsque sont en présence des interlocuteurs qui maîtrisent suffisamment le français et le corse, le phénomène a, de toute évidence, une fonction sociolinguistique. On peut alors conjecturer que, outre sa fonction ludique ou conviviale, le code-switching renvoie à l'autre sphère d'appartenance du bilingue et manifeste par là la latence de l'autre langue présente en arrière-plan de l'échange.

Ne reposerait-il pas sur l'attribution (plus ou moins consciente) au mélange des langues d'une valeur métaphorique pour la définition de l'identité individuelle et collective, c'est-à-dire une surcharge symbolique venant s'agréger au contenu immédiat de ce qui est dit ? Le code-switching représenterait alors l'inscription permanente, dans le discours des gens, d'une dualité linguistique et culturelle problématique pour les individus qui tenteraient par cette pratique empirique d'en réduire la charge conflictuelle.

Je vois, quant à moi, dans cette pratique la marque d'un conflit individuel qu'il faut résoudre en introduisant résolument dans la communauté, des fonctionnements linguistiques réels en langue corse, disponibles pour l'ensemble des gens et susceptibles d'offrir à chaque locuteur la ressource d'une parole moins hétérogène. Quelle que soit en effet la connotation ludique qui entoure souvent la manifestation du phénomène, celui-ci, quand il n'est pas le résultat d'une compétence hésitante, révèle l'emprise d'une conscience identitaire éclatée et ne pouvant se satisfaire du monolinguisme qui est la règle officielle.

LE CORSE N'EST-IL PAS PAUVRE ET DÉMUNI FACE AUX NÉCESSITÉS D'UNE COMMUNICATION MODERNE ?

Si l'on en reste à une conception traditionnelle de la langue (et particulièrement au modèle de la *lingua sputica*), il faut avouer que les lacunes sont encore nombreuses, malgré de récents progrès qui ont une valeur plus symbolique que factuelle (cf. les lexiques de l'Adecec). Si l'on fait référence aux nouveaux domaines d'emploi (école, médias, travaux scientifiques et techniques, etc.), il faut reconnaître qu'on ne peut actuellement répondre massivement aux nécessités d'une créativité et d'une expression **quotidiennes** (produire épisodiquement quelque texte de virtuose de la langue, c'est un autre problème !) sans admettre un constant recours au corpus des langues (français et italien) avec lesquelles le corse se trouve en contact. Ces emprunts correspondent d'ailleurs au fonctionnement normal du cerveau de tout bilingue lorsqu'il s'exprime sans avoir la possibilité de contrôler et de corriger l'ensemble de ce qu'il dit ou écrit.

On peut le regretter et considérer qu'il vaut mieux abandonner ces acquisitions nouvelles. **Tandu, hè megliu à parlà francese** dit-on généralement. Cette attitude n'est ni réaliste ni souhaitable : il faut au contraire amplifier l'effort d'expression et lui associer, complémentirement, la mise en place de moyens de formation dans tous les domaines. Il est dangereux et oiseux de culpabiliser, même involontairement, ceux qui développent cet effort quotidiennement dans des conditions ex-

trêmement difficiles. Les invectives ne résoudre rien : elles ne peuvent ni inspirer l'effort en faveur du corse ni supprimer la contamination du français par le corse. Seule l'obtention de structures de formation sérieuses permettra une amélioration progressive des productions et une maîtrise raisonnée des moyens linguistiques.

Cette exigence ne doit pourtant pas faire taire l'esprit critique. On peut bien entendu juger que telle production est qualitativement plus conforme que telle autre à un certain sentiment linguistique partagé par tous les membres de la communauté qui sont amenés à se prononcer sur ces phénomènes d'élaboration de la langue, mais le niveau auquel doit être posé le problème ne souffre pas d'évaluation relative. Etant donné que font singulièrement défaut les moyens institutionnels et structurels qui permettraient une formation linguistique approfondie des acteurs de l'élaboration, la communauté se trouve confrontée à une seule alternative ; accepter la situation linguistique présente et en intégrer conceptuellement les effets, tout en s'efforçant de susciter chez ces acteurs et dans les structures de l'élaboration (écoles, médias, etc.) l'exigence de la formation linguistique adaptée, ou proclamer la nécessité d'un retour sur les contextes traditionnels d'emploi (échanges non formels entre amis, en famille, etc.) où la langue minorée continuait à régresser, avant le mouvement des années 1970.

Or les sociolinguistes sont convaincus que le maintien sur des conceptions purement linguistiques conduit inévitablement à la seconde de ces options. L'attitude qui consiste à se féliciter du mouvement de l'élaboration tout en condamnant ses effets au nom d'une norme linguistique imprécise, relève d'une oscillation entre des attitudes contraires et pernicieuses parce qu'en entamant la confiance, elles affaiblissent l'énergie des revendications adressées aux institutions.

L'adoption de la conception polynomique entraîne au contraire une mise en perspective de la situation actuelle qui permet de considérer plus sereinement les effets du contact. Ce changement qualitatif de point de vue s'explique par le statut conféré à la variation et à l'évolution linguistiques. La sociolinguistique diffère en cela de l'attitude strictement idéologique. On se préoccupe certes des processus de glottophagie, mais on considère que leur action dans l'histoire a mis en place des données langagières qu'il est vain d'éluder. On a pu dire que cette lecture sociolinguistique est en réalité une occultation du problème de la glottophagie qui menace le corse et la légitimation d'un processus de créolisation qui se résoudra en fait par la mort d'un système linguistique original historiquement privé de son évolution "normale". Ces spéculations sur ce qu'aurait pu être l'avenir du corse sans l'impé-



rialisme linguistique de la francisation n'ont rien de convaincant. Signalons toutefois que le romaniste Ž. Muljačić affirme que, dans l'ensemble italo-roman, le corse n'a pu s'élaborer en langue autonome que parce que la nouvelle situation culturelle créée par la conquête française l'avait débarrassé de la tutelle linguistique de l'italien, et qu'il constitue à ce titre une exception.

Mais ce n'est pas dans ces références que se marque principalement l'intérêt de la conception polynomique. Celle-ci réside bien plutôt dans le principe de l'**individuation** (c'est-à-dire ici le sentiment qui conduit à la construction d'identité) qui anime de l'intérieur la structure linguisti-

que et en définitive en contrôle la valeur symbolique pour l'intellection du réel et sa représentation dans l'imaginaire de la communauté. Il faut en effet souligner fortement l'idée que la force individuatrice est créatrice d'identité : elle peut, comme par le passé, agir sur des traits linguistiques démarquant effectivement le corse des traits linguistiques autonomes des apports étrangers : et elle le fait effectivement aujourd'hui.

Cela nous conduit à observer que la "vérité" linguistique est en définitive indifférente lorsque les intérêts individuels et collectifs des locuteurs sont engagés : tout trait peut alors devenir indicateur sociolinguistique de corsité. Ce n'est pas

BIBLIOGRAPHIE

Abou S. : L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation. Paris, Anthropos, 1981.

Acquaviva S. : La Corsica : storia di un genocidio, Milano, Angeli, 1982.

Bachmann C., Lindenfeld J., Simonin J. : Langages et communications sociales. Paris, Hatier-Credif, 1981.

Berger P., Luckmann T. : La Construction sociale de la réalité. Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

Berruto G. : La Sociolinguistica. Bologna, Zanichelli, 1975.

Cahiers de Linguistique Sociale. n° 4/5, "Situations de diglossie".

Chiorboli J. : La Langue corse entre l'usage et le code. Thèse de troisième cycle, Rouen, 1985.

Colombani I. : Francorsu, Bastia, U Muntese, 1968.

Ettori F., Fusina G. : Langue corse, Scola Corsa, M.C.C. 1981.

Etudes Corses : Dossier "Sociolinguistique corse" dirigé par J.B. Marcellesi, n° 28, 1987.

Fusina G. : "L'enseignement du corse : dispositif et fonctionnement. Pula n° 0, Université de Corse, 1988.

Kloss H., Mac Connell G. : Composition linguistique des nations du monde. V. 5 : Europe, URSS, Québec, 1984.

Langages, n° 61, "Bilinguisme et diglossie" dirigé par J.B. Marcellesi, Paris, Larousse 1981.

Langage et Société, n° 41, "Contacts de langues : quels modèles ?", Paris, Sciences de l'Homme, 1987.

Merler A. : "Contro il dualismo", à paraître in : Isule. Falce.

Muljačić Z. : "Romania, Germania e Slavia : parallelismi e differenze nella formazione delle lingue standard", Pisa, Giardini, 1985.

Thiers J. : "Diglossie corse et identité" in Paragoni, n° 1. Université de Corse, 1986.

Thiers J. : Epilinguisme et langue polynomique : l'exemple corse, doctorat ès-lettres, Université de Rouen, 1988.

Vermes G., Boutet J. (dir.) : France, pays multilingue, l'Harmattan, 1987.

A lire, également les travaux des étudiants de 3^e cycle de l'Université de Corse de F. Albertini, G.M. Comiti, A. Di Meglio, M. L. Giannetti-Moretti, M.C. Luciani, G. Moracchini.

une raison pour accepter d'emblée n'importe quoi et abandonner l'étude, la sauvegarde et la promotion du corse hérité, mais c'est un constat générateur d'optimisme et de confiance dans la volonté identitaire du peuple corse.

J. THIERS ■